



L'affiche

Revalorisation des salaires

En 1983, un instituteur au 3ème échelon gagnait 61 % de plus que le Smic. Aujourd'hui, pour un professeur des écoles au même échelon, c'est seulement 22 % de plus*.

Le ministre de l'Éducation nationale envisage enfin de revaloriser les salaires de début de carrière des enseignants.

La fédération nationale des SPELC considère cette mesure indispensable, mais la juge très nettement insuffisante, tant par le montant annoncé que par sa limitation aux premiers échelons de la carrière.

En effet :

- Les enseignants ne restent dans les premiers échelons que peu de temps. En conséquence, la grande majorité des personnes en place ne bénéficiera d'aucune revalorisation.
- Dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré et dans l'enseignement agricole, les exigences du système éducatif et celles des familles se sont considérablement accrues. Le métier d'enseignant réclame une grande professionnalisation.
- Les salaires sont globalement insuffisants, c'est l'intégralité de la carrière qui doit être revue. Revaloriser les premiers échelons revient à peu de choses. L'État ne peut pas sans cesse nous demander de travailler plus pour gagner proportionnellement moins.

*Le Point N° 130 du 10/09/2009

Le SPELC exige l'ouverture rapide de négociations.

Il demande également que s'ouvrent, dans un avenir proche, des discussions sur les missions et les obligations de service des enseignants.